

REPÈRES DE LA NUIT NOUVEAU BORDEAUX

UN FERRY-BOAT entre la France et l'Angleterre

Rouen, 23 février. — Le projet de relater la France et l'Angleterre par un ferry-boat, qui poursuivait depuis de longues années le Paul Bigot-Duclos, et le président de la Chambre de commerce britannique, est enfin réalisé. Le navire, qui sera nommé « Mancho », sera construit à Dieppe.

Un Nouvel Incident austro-allemand

Bâle, 23 février. — Manifestation, pour la première fois, d'attaques, dont l'initiative est de la monarchie austro-allemande. L'objet de la manifestation, c'est l'Allemagne, une note officielle de Vienne, datée du 23, dit que dans les milieux parlementaires allemands, on a des renseignements sûrs, selon lesquels, contrairement à ce qui a été annoncé par l'Allemagne lors de la conclusion de la paix, les Allemands ont continué à tracer la frontière qui excluait l'œuvre du comte Czernin.

Armée d'Orient

Salonique, 23 février. — L'activité d'artillerie intermittente à l'ouest du VARDAR. Les opérations alliées ont eu lieu dans les montagnes de l'ouest de Demirbassi, entraînés de troupes de tranchées bulgares au sud GUVGUELI.

Les Menees de l'Allemagne en France

Paris, 23 février. — L'annonce provoquée par l'affaire de Saint-Etienne prend des proportions inquiétantes. On découvre peu à peu dans les milieux industriels, la propagande allemande agitée avec une audace inouïe. C'est ainsi que les ramifications de la bande défaitiste dans toutes les villes du bassin de la Loire.

Front de Palestine

Londres, 23 février (officiel). — Délogé de la région de Jéricho, l'ennemi s'est retiré au nord de PLOUËT d'Ara, il a établi des postes en terrain élevé sur la rive gauche du septentrional de l'Ouedi Latha, ainsi que vers l'est, sur l'autre rive du Jourdain, où il occupe la tête de pont d'El Chorayef.

La Guerre aérienne

Le tableau de la semaine. Paris, 23 février (officiel). — Du 11 au 20 février, seize avions et deux ballons captifs allemands ont été détruits par nos pilotes de chasse. Quatre avions ennemis ont été abattus par le tir de nos avions de combat.

Les Affaires en cours

UNE ARRESTATION. — M. Priolot, commissaire du camp retranché de Paris, accompagné de son secrétaire, a procédé ce matin, à une importante opération sur laquelle le plus grand secret a été maintenu jusqu'à présent.

L'Affaire Caillaux

Paris, 23 février. — Ce matin, le capitaine Bouchardon a recueilli la déposition de M. Henry de La Cour, ancien rédacteur en chef du « Matin » et ancien chef de cabinet de M. de Monzie, M. de Jouvenel, directeur de la presse de M. Caillaux.

Le Procès Caillaux contre M. Gustave Hervé

Le Mans, 23 février. — En septembre dernier, M. Caillaux avait assigné devant le tribunal de la Sarthe M. Gustave Hervé, directeur de la « Victoire », pour diffamation et pour avoir tenu des propos tendant à dénigrer le nom de la République.

L'Affaire Loustalot

Paris, 23 février. — Le lieutenant Josselin a interrogé Hanau, le correspondant de l'« Echo de Paris » et directeur de la « Suisse » de Caillavet auprès du khédive.

L'Affaire Humbert

Paris, 23 février. — Le lieutenant Bouchardon a chargé le commissaire de police, M. Mouton, directeur adjoint de la sûreté, de faire des papiers appartenant au sénateur Humbert à son domicile, dans les bureaux de son cabinet.

PERQUISITIONS CHEZ M. MOUTON

Paris, 23 février. — Sur mandat du capitaine Bouchardon, rapporteur après le 9e conseil de guerre, M. Priolot, commissaire de police, a effectué aujourd'hui diverses perquisitions, notamment au domicile de M. Mouton, directeur adjoint de la sûreté.

Les époux Mayoux déçus de leur Pourvoi en Cassation

Paris, 23 février. — M. et Mme Mayoux, deux instituteurs qui, pour propagande allemande furent, en décembre dernier, condamnés à deux ans de prison par le tribunal d'Angoulême et la cour de Bordeaux, ont vu leur pourvoi en cassation rejeté.

Suppression temporaire des Trains de Patriotes

Genève, 23 février. — Les convois d'évacuation seront supprimés à partir de mardi. Cette mesure sera en rapport avec les bruits de formation de la frontière allemande et les mouvements de troupes suisses.

Je ne fume que le NIL

Paris, 23 février. — Les cinq cents Boches faits prisonniers dans notre coup de main sur la Saïle, entre Moncel et Burres, ont été incarcérés dans les casernes d'Alsace pendant trois jours. Ce matin, plusieurs détachements ont été conduits aux gares de Lannoy et de Valenciennes, où ils ont été embarqués sur des trains de voyageurs.

UN MYSTÈRE ÉCLAIRCI

Le Prétendu Déserteur boche est un Déserteur français

On n'a peut-être pas oublié les circonstances dans lesquelles fut arrêté un solide gaillard portant ruban de la croix de guerre et celui de la médaille militaire. Une femme accusée de lui avoir volé un portefeuille et qui fut poursuivie pendant un certain temps, fut arrêtée et montrée des pièces d'identité à ce nom, l'homme alla dire à son avocat qu'il avait pris un faux nom.

Comité de Patronage des Apprentis de la Ville de Bordeaux

Le Comité informe les dames patronesses, les élèves des divers cours, les mutualistes et leurs familles que la troisième assemblée sera faite par Mme Roland-Louis, déléguée de l'œuvre à la Ville, le dimanche 24 février, à deux heures, dans une salle de l'Athénée municipal.

La Carte de Pain

Le maire de Bordeaux a l'honneur d'informar ses administrés qu'à partir du 25 février courant il ne sera plus délivré de carte de pain aux personnes qui ont négligé de déposer en temps voulu la déclaration dans l'un des bureaux de la ville.

Le Pain de régime

Voici la liste des boulangers désignés pour la fabrication et la vente des pains de régime, à partir du 25 février à 9 heures prochain.

Ligue Fraternelle des Enfants de France, comité de Bordeaux

Nous sommes heureux d'annoncer que M. Numa et Mme Dussanne, de la Confrérie-Française, ont organisé pour le dimanche 24 février, à deux heures, une séance de bienfaisance.

Blé de Semence

La préfecture de la Gironde tient encore à la disposition des agriculteurs du département des blés de semence.

Interdit de séjour à perpétuité

Les gendarmes de la commune de Bégles ont arrêté un certain Noël Grammond, 65 ans, qui, à la suite de vols réitérés, avait été condamné à l'interdiction de séjour à perpétuité.

Pour avoir du Pinard à bon compte

Le service de la brigade mobile a saupoudré tout un quartier, Martin J., cinquante-trois ans, charretier à ses moments de loisir, et qui transportait des barriques de vin, a été arrêté.

Célimène à Bordeaux

Plusieurs ravissants chapeaux de Paris, modèles des grandes maisons, seront exposés, jeudi 28 février, vendredi 1er, samedi 2 mars, dans le local de la Vie Féminine, 24, cours de Verdun.

PETITE CHRONIQUE

Visite nocturne. — Profitant de l'absence des propriétaires, dont on attend le retour pour connaître l'importance du vol, des malfaiteurs se sont introduits dans un immeuble, 35, rue Armand-Dulaunay, dans la nuit de vendredi à samedi, et ont emporté divers objets.

Artillerie

Les sous-officiers désignés ci-après, qui ont suivi avec succès les cours de perfectionnement de l'artillerie à titre temporaire, ont été nommés à leur grade définitif.

Faculté de Droit

Session extraordinaire d'examens de mars 1918. — MM. les Étudiants de la classe 1918, ajournés dans les divers examens de la session 1917, ont été convoqués pour la session de mars 1918.

Société de Géographie commerciale

Nous rappelons à nos lecteurs que la conférence de M. Froidevaux sur « l'Effort sud-africain » aura lieu le dimanche 25 février, à deux heures, dans le grand amphithéâtre de l'Athénée municipal.

Chambre des Mises en Accusation

Sa dernière réunion, la Chambre des mises en accusation a renvoyé devant le juge d'instruction, pour tentative de meurtre, M. Dupuy, 30, cité Saint-Aignan, et Jean-Louis, 10, rue de la République.

Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux

Dans sa séance du 21 février, l'Académie a donné son adhésion à la Ligue bordelaise pour le travail et le progrès.

CHRONIQUE DU PALAIS

Un commencement d'incendie, rapidement éteint par les pompiers, s'est déclaré, mardi 20 février, dans le local de la Vie Féminine, 24, cours de Verdun.

CHRONIQUE DU PALAIS

Un commencement d'incendie, rapidement éteint par les pompiers, s'est déclaré, mardi 20 février, dans le local de la Vie Féminine, 24, cours de Verdun.

CONVOI FUNÈBRE

M. Gilbert GONZAUD, décédé le 22 février 1918, à l'âge de 65 ans, sera inhumé à 10 heures, au cimetière de St-Jean.

CONVOI FUNÈBRE

M. Maurice M. MATRIE, décédé le 22 février 1918, à l'âge de 65 ans, sera inhumé à 10 heures, au cimetière de St-Jean.

CONVOI FUNÈBRE

M. Marie-Louise M. MATRIE, décédée le 22 février 1918, à l'âge de 65 ans, sera inhumée à 10 heures, au cimetière de St-Jean.

CONVOI FUNÈBRE

M. Ernest PLOUX, décédé le 22 février 1918, à l'âge de 65 ans, sera inhumé à 10 heures, au cimetière de St-Jean.

CONVOI FUNÈBRE

M. Joseph DUBOURG, décédé le 22 février 1918, à l'âge de 65 ans, sera inhumé à 10 heures, au cimetière de St-Jean.

AVIS DE DÉCÈS ET MESSE

M. Paul-Michel HAILLEU, décédé le 22 février 1918, à l'âge de 65 ans, sera inhumé à 10 heures, au cimetière de St-Jean.

AVIS DE DÉCÈS ET MESSE

M. Maurice M. MATRIE, décédé le 22 février 1918, à l'âge de 65 ans, sera inhumé à 10 heures, au cimetière de St-Jean.

AVIS DE DÉCÈS ET MESSE

M. Maurice M. MATRIE, décédé le 22 février 1918, à l'âge de 65 ans, sera inhumé à 10 heures, au cimetière de St-Jean.

AVIS DE DÉCÈS ET MESSE

M. Maurice M. MATRIE, décédé le 22 février 1918, à l'âge de 65 ans, sera inhumé à 10 heures, au cimetière de St-Jean.

AVIS DE DÉCÈS ET MESSE

M. Maurice M. MATRIE, décédé le 22 février 1918, à l'âge de 65 ans, sera inhumé à 10 heures, au cimetière de St-Jean.

AVIS DE DÉCÈS ET MESSE

M. Maurice M. MATRIE, décédé le 22 février 1918, à l'âge de 65 ans, sera inhumé à 10 heures, au cimetière de St-Jean.

AVIS DE DÉCÈS ET MESSE

M. Maurice M. MATRIE, décédé le 22 février 1918, à l'âge de 65 ans, sera inhumé à 10 heures, au cimetière de St-Jean.

AVIS DE DÉCÈS ET MESSE

M. Maurice M. MATRIE, décédé le 22 février 1918, à l'âge de 65 ans, sera inhumé à 10 heures, au cimetière de St-Jean.

AVIS DE DÉCÈS ET MESSE

M. Maurice M. MATRIE, décédé le 22 février 1918, à l'âge de 65 ans, sera inhumé à 10 heures, au cimetière de St-Jean.

AVIS DE DÉCÈS ET MESSE

M. Maurice M. MATRIE, décédé le 22 février 1918, à l'âge de 65 ans, sera inhumé à 10 heures, au cimetière de St-Jean.

AVIS DE DÉCÈS ET MESSE

M. Maurice M. MATRIE, décédé le 22 février 1918, à l'âge de 65 ans, sera inhumé à 10 heures, au cimetière de St-Jean.

AVIS DE DÉCÈS ET MESSE

M. Maurice M. MATRIE, décédé le 22 février 1918, à l'âge de 65 ans, sera inhumé à 10 heures, au cimetière de St-Jean.

AVIS DE DÉCÈS ET MESSE

M. Maurice M. MATRIE, décédé le 22 février 1918, à l'âge de 65 ans, sera inhumé à 10 heures, au cimetière de St-Jean.

AVIS DE DÉCÈS ET MESSE

M. Maurice M. MATRIE, décédé le 22 février 1918, à l'âge de 65 ans, sera inhumé à 10 heures, au cimetière de St-Jean.

AVIS DE DÉCÈS ET MESSE

M. Maurice M. MATRIE, décédé le 22 février 1918, à l'âge de 65 ans, sera inhumé à 10 heures, au cimetière de St-Jean.

AVIS DE DÉCÈS ET MESSE

M. Maurice M. MATRIE, décédé le 22 février 1918, à l'âge de 65 ans, sera inhumé à 10 heures, au cimetière de St-Jean.

AVIS DE DÉCÈS ET MESSE

M. Maurice M. MATRIE, décédé le 22 février 1918, à l'âge de 65 ans, sera inhumé à 10 heures, au cimetière de St-Jean.

AVIS DE DÉCÈS ET MESSE

M. Maurice M. MATRIE, décédé le 22 février 1918, à l'âge de 65 ans, sera inhumé à 10 heures, au cimetière de St-Jean.

AVIS DE DÉCÈS ET MESSE

M. Maurice M. MATRIE, décédé le 22 février 1918, à l'âge de 65 ans, sera inhumé à 10 heures, au cimetière de St-Jean.